

Quelles pièces à fournir pour votre dossier de financement ?

Vous souhaitez monter un dossier de financement et vous vous demandez quelles pièces vous devez fournir ? Découvrez votre check-list ci-dessous.

● Liste des pièces à fournir selon votre statut d'entreprise :

ENTREPRISES (SARL, SAS, SA, SELARL, SEM)

- Le bon de commande du bien/matériel
- Pièce d'identité du dirigeant
(une copie en cours de validité : CNI, passeport...)
- KBIS < 6 mois
- Statut de la société
- Les deux dernières liasses fiscales complètes
- Relevés de compte sur les trois derniers mois
- RIB/IBAN

PROFESSIONS LIBÉRALES

- Le bon de commande du bien/matériel
- Pièce d'identité du dirigeant
(une copie en cours de validité : CNI, passeport...)
- KBIS ou Fiche INSEE < 6 mois
- Deux bilans complets ou liasses 2035 avec annexe obligatoire
- Dernier avis d'imposition
- Relevés de compte sur les trois derniers mois
- RIB/IBAN
- Justificatif de domicile
- Justificatif de patrimoine si existant

ARTISANS, COMMERÇANTS

- Le bon de commande du bien/matériel
- Pièce d'identité de l'artisan ou commerçant
(une copie en cours de validité : CNI, passeport...)
- KBIS < 6 mois
(ou extrait d'immatriculation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (DIP) < 6 mois)
- Deux dernières fiscales complètes
- Dernier avis d'imposition
- Relevés de compte sur les trois derniers mois
- RIB/IBAN
- Justificatif de domicile
- Justificatif de patrimoine si existant

● Cette liste est non exhaustive et vise à vous préparer dans le montage de votre dossier de financement. Selon votre profil, nos responsables commerciaux pourront vous demander des pièces complémentaires.

● Pour toute autres questions, vous pouvez contacter nos équipes qui répondront à toutes vos demandes par email à l'adresse entreprise@sorefi.fr ou directement par téléphone au **02 62 98 49 86**.